

UMR Innovation et Développement dans l'Agriculture et l'Agroalimentaire

Projet ANR PATERMED

Offre post-doc en géographie

Mutations paysagères consécutives à l'arrachage viticole dans l'Hérault.

Cadre : le projet ANR PATERMED

Le programme de recherche « PAYSAGES ET TERROIRS MEDITERRANEENS » (PATERMED)¹ place le paysage au cœur du système agricole contemporain dans les régions méditerranéennes par le biais de deux cultures traditionnelles et emblématiques du sud de la France : la vigne et l'olivier. Le projet repose sur un constat paradoxal en ce qui concerne les activités viticoles et oléicoles et leurs paysages. Vins et produits oléicoles n'ont jamais été aussi appréciés et diffusés dans le monde mais ces deux secteurs agricoles connaissent une situation de crise ou de doute quant à leur avenir. Parallèlement, les paysages viticoles et oléicoles se caractérisent par une attractivité croissante mais sont en proie à des mutations qui mettent à mal cette valorisation. Face à ces contradictions, le projet PATERMED étudie l'intégration de ces paysages de valeur au sein des systèmes viticoles et oléicoles dans une optique de qualité paysagère afin d'assurer un développement durable pour ces deux activités agricoles méditerranéennes. Le programme entend également favoriser l'ancrage des systèmes viticoles et oléicoles dans leurs territoires par une meilleure connaissance et préservation des éléments paysagers et du patrimoine qu'ils constituent. Un des produits attendus de ce programme est d'élaborer un atlas des paysages.

Thème : les mutations paysagères consécutives à l'arrachage viticole dans l'Hérault

L'importance des arrachages définitifs de vignes au cours des années 2000 dans la région Languedoc-Roussillon (plusieurs dizaines de milliers d'ha) en a fait une question majeure pour les collectivités territoriales et les organismes professionnels agricoles. Ces acteurs l'abordent essentiellement par une entrée économique, visant la reconversion et la diversification agricole.

Le paysage n'est pas leur préoccupation première, mais il est tout de même mentionné dans les documents émanant des organismes publics ou parapublics (Conseil régional LR, Conseil général de l'Hérault, Chambre d'Agriculture, SAFER...).

On peut faire l'hypothèse que les campagnes d'arrachage viticole ont transformé les paysages de différentes manières. Dans certains cas, l'abandon ou l'occupation temporaire ont pu engendrer des paysages au statut et au devenir indéterminés. Dans d'autres cas, la reconquête par de nouveaux usages agricoles a requalifié les paysages, voire été l'occasion d'innovations paysagères volontaires.

¹ Programme de recherche financé par l'Agence Nationale de la Recherche. Plus d'info : <http://patermed.over-blog.com/>

Pour vérifier la pertinence de ces hypothèses, la mission se déroulera en plusieurs phases :

- à l'échelle du Languedoc-Roussillon : réunir et synthétiser la documentation existante sur l'arrachage viticole et sur les actions et politiques mises en œuvre pour répondre à cette situation (dresser la chronique du phénomène à l'échelle régionale), pour comprendre si, comment, et pourquoi le paysage est mentionné ;
- à l'échelle de l'Hérault : construire une base de données spatiale sous SIG pour localiser et caractériser les parcelles viticoles arrachées, et pour qualifier les transformations paysagères dans lesquelles elles s'inscrivent, sachant que d'autres processus interviennent (typologie des paysages en transformation) ;
- à l'échelle locale : confronter, à l'aide de zooms qualitatifs sur un ou plusieurs secteurs géographiques restreints (à déterminer lors de la phase précédente) comment des usages agricoles (et autres), des politiques d'accompagnement et des modes de gouvernance territoriale, ont pu se conjuguer pour intervenir sur les parcelles arrachées.

Profil et compétences requises :

Doctorat de géographie / aménagement. Compétences en recueil et analyse des informations spatiales. Maîtrise des logiciels de cartographie et SIG. Connaissance des méthodes d'analyse documentaire et des techniques d'enquêtes qualitatives. Gout pour la recherche de terrain. La connaissance de l'agriculture et de l'organisation territoriale des espaces ruraux et périurbains, sera un plus. Permis B requis.

Conditions :

Le poste est localisé à Montpellier, dans les locaux de l'UMR Innovation. Le(la) chercheur(e) recruté(e) bénéficiera des infrastructures et services du centre INRA/Supagro (restauration sur place). Il(elle) sera accueilli(e) dans l'équipe Innovations Territoriales qui travaille sur les relations Villes-Agricultures en Méditerranée. Il(elle) participera aux activités du projet ANR PATERMED. Les frais de recherche liés à la mission seront pris en charge par le projet.

Durée d'emploi : 1 an à partir d'octobre 2012 (date exacte de démarrage négociable).

Rémunération : 2300 à 2500 € (salaire brut mensuel)

Candidature ouverte jusqu'au 20 aout 2012 :

Envoyer CV + lettre de motivation + rapport de soutenance de thèse

à

Lucette Laurens, Professeure de géographie à l'UM3, UMR Innovation, responsable de la mission.

laurens@supagro.inra.fr – Tel : 04 99 61 27 46

Christophe Soulard, Géographe à l'INRA, Directeur de l'UMR Innovation.

soulard@supagro.inra.fr – Tel : 04 99 61 30 62